

ACTION URGENTE

CORÉE DU SUD. UN PRODUCTEUR DE TÉLÉVISION DÉTENU EN CORÉE DU NORD DEPUIS 50 ANS

Hwang Won, un ancien producteur de télévision sud-coréen, n'a pas été autorisé à rentrer dans son pays d'origine depuis son arrivée involontaire en Corée du Nord à bord d'un avion détourné, le 11 décembre 1969. Malgré les demandes répétées de sa famille, cela fait 50 ans que les autorités nord-coréennes refusent de révéler si Hwang Won est encore en vie et l'endroit où il se trouve. Les autorités sud-coréennes doivent appeler les autorités nord-coréennes à donner des informations précises sur Hwang Won, qui aura 82 ans cette année.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de la République de Corée, Moon Jae-in
1 Cheongwadae-ro, Jongno-gu, Seoul 03048
Corée du Sud

Courriel : president@president.go.kr,
webmaster@president.go.kr

Monsieur le Président de la République,

Je suis attristé d'apprendre que Hwang Won, un ancien producteur de télévision, n'est pas rentré en Corée du Sud depuis près de 50 ans, plus précisément depuis le 11 décembre 1969, jour où l'avion à bord duquel il se rendait à Séoul depuis la ville de Gangneung, en Corée du Sud, a été détourné vers la Corée du Nord. Alors que 39 passagers sont rentrés en Corée du Sud en février 1970, 11 personnes, dont Hwang Won, ont été maintenues en détention en Corée du Nord.

Hwang Won fait partie des centaines de personnes qui ont « disparu » dans le contexte d'opérations illégales menées par des agents nord-coréens après la guerre de Corée. Malgré les demandes répétées de son fils Hwang In-cheol, les autorités nord-coréennes ont refusé de confirmer où se trouvait Hwang Won, et s'il était vivant ou mort. Compte tenu d'informations limitées qu'il a pu rassembler ces dernières années auprès d'un intermédiaire qui a fait sortir des personnes de Corée du Nord, Hwang In-cheol a de bonnes raisons de penser que son père est encore vivant.

S'il est toujours en vie, Hwang Won aura 82 ans cette année. Il reste peu de temps pour qu'il puisse retrouver sa famille en Corée du Sud. À l'heure où approche la visite à Séoul du dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, je vous prie instamment de contribuer à mettre fin à la disparition forcée en Corée du Nord de Hwang Won et de toutes les autres personnes d'origine sud-coréenne, qui constitue une forme de mauvais traitement tant pour les « disparus » que pour leurs proches.

Je vous engage à demander à Kim Jong-un ou aux autorités nord-coréennes compétentes :

- d'enquêter immédiatement sur le cas de Hwang Won et des autres personnes qui pourraient être détenues en Corée du Nord contre leur volonté, et de communiquer des informations précises sur leur sort sans plus attendre ;
- de respecter le droit de ces personnes de rentrer en Corée du Sud, si telle est leur volonté.

Je vous demande également d'engager rapidement un réexamen des procédures relatives à la réunion des familles intercoréennes, afin que les familles de Hwang Won et des autres personnes victimes de disparition forcée soient traitées distinctement des autres candidats éligibles à une réunion familiale, et puissent bénéficier de mesures efficaces qui les aideront à savoir la vérité et à obtenir réparation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

La guerre de Corée (1950-1953) a entraîné un déplacement massif de population et conduit à la séparation involontaire de nombreuses familles de part et d'autre de la frontière intercoréenne depuis l'accord d'armistice de 1953. La guerre, cependant, n'a pas pris fin officiellement avec cet accord. Les deux Corées restant de fait en guerre, la Corée du Nord, ces dernières décennies, a continué à recourir à des méthodes telles que l'enlèvement de Sud-Coréens ou de personnes d'autres nationalités, entraînant la disparition forcée de ces personnes. Le gouvernement nord-coréen a même reconnu l'enlèvement de 13 ressortissants japonais en 2002, mais cinq d'entre eux seulement ont été autorisés à rentrer au Japon.

Comme Hwang Won, nombre de personnes retenues en captivité en Corée du Nord avaient des compétences particulières. D'après les informations fournies à Hwang In-cheol par un intermédiaire qui a aidé des personnes ayant quitté la Corée du Nord à contacter leurs proches une fois de retour chez elles, et parfois à les faire sortir du pays, Hwang Won a travaillé pour les agences de radiodiffusion d'État nord-coréennes. Toutefois, selon des témoignages émanant notamment d'anciennes victimes d'enlèvements commis par la Corée du Nord, les personnes emmenées de force en Corée du Nord sont privées non seulement du droit de quitter le pays, mais aussi du droit d'y circuler librement. La plupart d'entre elles sont exposées au risque de subir des actes de torture ou d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, de faire l'objet d'un niveau de surveillance étatique plus élevé que les autres habitants de la Corée du Nord, et d'être désavantagées en matière d'éducation et d'emploi.

En 2000, le ministère de l'Unification de la Corée du Sud a publié une liste de 516 personnes ayant « disparu » à la suite d'enlèvements qui auraient été perpétrés par la Corée du Nord depuis l'armistice de 1953. Une loi obligeant les autorités à établir une distinction claire entre « personnes déplacées » et « personnes enlevées » a été adoptée la même année, mais dans la pratique, cela a peu été fait. De fait, bien que Hwang In-cheol et son père figurent sur la liste des familles séparées de part et d'autre de la frontière intercoréenne et éligibles pour une réunion, les deux États n'ont pas fait grand chose pour déterminer le sort de Hwang Won. Les réunions de famille sont coorganisées par les gouvernements des deux Corées, mais elles n'ont lieu que sporadiquement, en fonction de l'état des relations politiques entre les deux gouvernements. Alors que plus de 60 000 familles sont éligibles, une centaine seulement sont réunies à l'occasion de chacun de ces événements. Seule une passagère de l'avion détourné à bord duquel Hwang Won se trouvait a retrouvé sa famille de cette façon. Les chances que Hwang In-cheol puisse savoir ce qu'il en est de la situation de son père uniquement par le biais de ces réunions organisées sont donc extrêmement faibles.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais, coréen
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 10 MAI 2019.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM, PRÉNOM ET PRONOM À UTILISER : Hwang Won (il)